



FICHE FORMATION



Autorisation d'Intervention à Proximité Des Réseaux – Niveau Opérateur

OBJECTIF pédagogique : Appliquer la règle des 1 mètre devant les affleurants.

Rechercher en sécurité les réseaux et branchements en fonction des informations disponibles.

Arrêter les travaux si la position du branchement/réseau n'est pas comme attendue.

Connaître la règle des 4A (Arrêter, Alerter, Aménager et Accueillir)

NIVEAU préalable : Aucun, ce stage répond en tous points aux obligations légales du Code du travail. Article R554-1. Salarié intervenant lors de travaux à proximité des réseaux aériens ou enterrés.

Carte d'identité obligatoire le jour de l'examen.

DUREE : 1 journée (7h), Formation et examen.

EFFECTIF : 10 stagiaires maximum

LIEU : centre de formation ou dans vos locaux

NOTA : Ce module de formation s'adapte aux particularités de votre établissement.

MODALITES D'ACCES ET DELAIS EN INTRA : Notre planning de dates de formations dépend de la disponibilité de l'équipe formateurs et du client.

En intra : A la demande de l'entreprise pour ses salariés

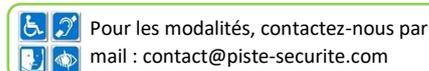
Délais de planification : 3 semaines à 3 mois

MODALITES D'ACCES ET DELAIS EN INTER :

En interentreprise : A la demande de l'entreprise pour ses salariés – A la demande d'un particulier pour ses besoins professionnels.

Délais : Les dates de formations inter sont consultable sur notre site <https://piste-securite.com/formations/>

Pour en savoir plus, contactez-nous par mail : contact@piste-securite.com



Pour les modalités, contactez-nous par mail : contact@piste-securite.com

PISTE Sécurité

Prévention Incendie Santé Travail Environnement

Tél : 01.58.04.23.60

R.C.S Nanterre: 828 534 776. SIRET: 828 534 776 000 20. Code APE-NAF: 7490B

Organisme de Conseil et de Formation Professionnelle Continue

NDA : 11 92 21 632 92

V1 08/12/2023

PROGRAMME

Présentation réglementaire :

- ♦ Pourquoi se former à l'AIPR ?
- ♦ Les acteurs, leurs rôles et les obligations respectives (opérateur, concepteur et encadrant)
- ♦ Les principaux documents et la terminologie employée dans la réglementation

La mise en œuvre du chantier :

- ♦ Les documents nécessaires avant démarrage du chantier
- ♦ Les piquetages et marquages au sol
- ♦ Les actions de prévention et de sécurité
- ♦ Les conditions, responsabilités et déclarations d'un arrêt de chantier
- ♦ Les consignes particulières pour les travaux urgents

Savoir préparer son intervention :

- ♦ Reconnaître les différents types de réseaux et leurs caractéristiques
- ♦ Savoir repérer les réseaux sur les plans

Travailler à proximité des réseaux :

- ♦ Les règles d'organisation du chantier pour assurer la sécurité lors d'intervention à proximité des réseaux.
- ♦ Les risques liés aux opérations à proximité des réseaux
- ♦ Les conditions de recours lors de l'arrêt du chantier
- ♦ Les mesures à adopter en cas d'accident

CONCLUSION

Tarif, nous consulter

Livret stagiaire

Test théorique sous forme de QCM selon le ministère de l'Environnement

Attestation de réussite à l'examen permettant à l'employeur de délivrer l'AIPR selon CERFA N° 15465*01

Mise à disposition d'un formateur conseil en prévention des risques professionnels.

Formation en « Présentiel »

Durée : 7 heures de formation – 1 jour

Dates de formation :	Horaires	Modalités	Lieu de formation

PISTE Sécurité

Prévention Incendie Santé Travail Environnement

Tél : 01.58.04.23.60

R.C.S Nanterre: 828 534 776. SIRET: 828 534 776 000 20. Code APE-NAF: 7490B

Organisme de Conseil et de Formation Professionnelle Continue

NDA : 11 92 21 632 92

V1 08/12/2023